

Pour citer cet article :

GARNIER, Xavier, « Le comparatisme : une vocation pour les études littéraires africanistes », dans A. Tomiche et K. Zieger (eds.), *La Recherche en Littérature générale et comparée en France en 2007*, Presses Universitaires de Valenciennes, 2007, pp. 335-345.

Le comparatisme : une vocation pour les études littéraires africanistes

La production littéraire écrite en Afrique est, à l'échelle d'un continent, modérée, voire petite. L'écrit a toujours été présent sur le continent, y jouant souvent un rôle pratique indispensable, mais il s'est rarement vu confier la charge d'inscrire un patrimoine culturel ou une identité sociopolitique. Si des manuscrits *ajami*¹ ont été retrouvés dans les zones de contact avec le monde arabe (dans le Sahel et sur la côte de l'Océan Indien), ceux-ci n'ont pas fait l'objet, en France, d'un travail scientifique ayant prétention de retrouver les fondements d'une éventuelle « civilisation africaine ». Hormis le cas bien connu de l'égyptologie, seules les études éthiopiennes, qui s'appuient sur les très anciens manuscrits guèzes, ont l'ambition de partir de textes écrits pour fonder leur savoir. L'africanisme français (et cela le différencie très tôt des approches germaniques ou anglo-saxonnes) a d'emblée mis l'accent sur l'oralité, considérée dans ses modalités spécifiques de gestion d'un patrimoine culturel. En rendant acceptable l'idée d'une « civilisation de l'oralité », les études africanistes placent les approches littéraires en périphérie.

Voilà pourquoi la situation de la littérature en Afrique pose des questions qui intéressent le comparatisme : les écrivains africains n'ont jamais été assurés de leur statut, ils lancent des grappins tous azimuts, du côté d'un patrimoine littéraire mondial, du côté des pratiques verbales non écrites, du côté des discours structurés en champs identifiables (discours politique, ethnographique, sociologique, théologique, etc.). Ce caractère « extraverti » de la littérature en Afrique rend difficiles les tentatives d'homogénéisation d'un *corpus* qui serait l'affaire de spécialistes. Nulle part sur le continent, à l'exception peut-être de l'Afrique du Sud, n'existe de façon évidente et durable un champ littéraire susceptible de stabiliser cette littérature, où tout au moins de lui donner un cadre de référence à l'intérieur duquel elle pourrait évoluer. Cette situation de décentrement rend la littérature africaine propice aux approches comparatistes, dès lors que celles-ci s'intéressent aux frontières du littéraire, aux entrecroisements de *corpus*, aux contacts de langues, à tous les processus de déstabilisation de la structuration de l'espace littéraire en domaines de spécialité.

La recherche actuelle sur la littérature en Afrique est l'héritage d'au moins trois grands courants critiques qui ont accompagné, en France et en Europe, son évolution de façon alternée tout au long du 20^{ème} siècle et que l'on retrouve aujourd'hui en coprésence : une approche culturaliste, une approche sociopolitique et une approche philologique. Dans les trois cas, la dimension comparatiste joue à plein².

¹ On nomme ainsi les textes écrits en langues africaines utilisant la graphie arabe.

² L'état des lieux de la recherche française qui va suivre est délibérément tourné vers l'Europe et les dynamiques de recherche qui y ont cours. Si une variante de la « françafrique » a parfois pu être une dimension de la recherche, la situation évolue rapidement dans le sens d'une meilleure intégration européenne dont je voudrais rendre compte ici.

Lectures (inter)culturelles de la littérature en Afrique

Il faut remonter à l'époque coloniale pour comprendre selon quelles modalités l'idée même de littérature en Afrique a été associée à la volonté d'affirmer l'existence de cultures africaines différenciées, irréductibles à un primitivisme global. Le continent africain est un espace de coexistence de cultures singulières multiples dont la littérature sera l'expression. L'important travail réalisé par le groupe de recherche sur les littératures orales au sein du Llacan³, qui est le fruit d'une coopération étroite entre anthropologues et littéraires, opère des rapprochements entre systèmes culturels par voie d'une poétique comparée. La notion de variation, centrale dans l'analyse comparée des versions d'un même conte, est solidaire de l'identification d'un substrat culturel propre à chaque version⁴. Insistons, avant d'en venir aux approches de la littérature écrite, sur le fait que les approches littéraires culturalistes tiennent ensemble l'exigence d'une différenciation des substrats culturels et le souci d'une synthèse à un niveau plus large (souvent à l'échelle du continent), qui serait le fait de l'opération littéraire, conçue comme un processus fondamentalement interculturel. La question des influences, et des propagations de formes, est au cœur de nombreux travaux sur la poésie orale en Afrique⁵.

Ce double mouvement de spécification des cultures et de construction d'une poétique globale est au cœur de la démarche de l'africaniste allemand Janheiz Jahn, dont le livre de référence, *Muntu, l'homme africain et la culture néo-africaine*, eut une grande influence en France. Jahn y risque une lecture globale de la littérature et des arts modernes en Afrique, et plus généralement dans le monde noir (diaspora comprise), en fonction d'une poétique nègre qu'il propose à partir d'une synthèse entre différents traits culturels africains. La transversalité de la démarche de Jahn est la condition de possibilité d'un discours synthétique sur la « littérature africaine ». Le critère racial, qui découpe dans le continent africain un sous-ensemble culturel particulier au monde noir, est le fruit d'une intrication étroite entre le discours littéraire et le discours ethnographique au milieu du 20^{ème} siècle : le mouvement de la négritude, porté par le Léopold Sédar Senghor, reprend les thèses de l'anthropologue allemand Léo Frobenius qui oppose la civilisation noire (« éthiopienne ») à la civilisation blanche (« hamitique »), inscrivant pour longtemps en France, et dans de nombreux pays africains, un clivage entre l'Afrique noire et l'Afrique du nord, dont les expressions culturelles et artistiques sont considérées comme relevant d'un autre modèle civilisationnel.

L'adjectif *négro-africain* caractérise le cadre dans lequel les études littéraires d'orientation culturaliste vont s'inscrire. L'ouvrage pionnier de Lilyan Kesteloot⁶ va installer durablement les études littéraires africanistes en France dans l'empreinte « nègre ». C'est ainsi que se retrouveront mêlés de façon indistincte, dans les manuels publiés jusqu'aux années 90, les écrivains africains et les antillais de la diaspora noire. Les approches mythocritiques de la littérature africaine vont généralement dans le sens d'un recentrage sur les « valeurs profondes » d'une Afrique noire dont l'imaginaire est structuré par des mythes spécifiques. Elles prennent cependant acte du brassage engendré par le contact colonial et envisagent les écrivains comme des lieux de confrontation ou de conciliation d'imaginaires⁷.

³ UMR 8135 (« Langage, Langues et Cultures en Afrique Noire »)

⁴ Voir par exemple le travail comparatiste effectué autour du conte-type « la fille difficile » : Véronika GÖRÖG-KARADY et Christiane SEYDOU (dir.), *Fille difficile : un conte-type africain*, CNRS éditions, 2001.

⁵ Notamment les travaux de Didier Morin sur la poésie de la corne de l'Afrique.

⁶ Lilyan KESTELOOT, *Les Écrivains noirs de langue française : naissance d'une littérature...*, Bruxelles, Université libre de Bruxelles, 1963.

⁷ Les ouvrages de Gilbert Durand sur les structures de l'imaginaire ont servi d'assise théorique aux travaux menés à l'université de Nice par Arlette Chemain-Desgrange et Roger Chemain sur l'imaginaire des écrivains africains francophones.

L'accent mis sur le substrat culturel des textes est solidaire d'une interrogation sur l'identité. La métaphore du « fonds culturel » entraîne mécaniquement l'idée d'un enracinement décelable des textes littéraires. C'est le sens que Papa Samba Diop donne à son importante « Archéologie littéraire du roman sénégalais » dont le second volume porte le titre : *Écriture romanesque et cultures régionales au Sénégal*⁸. Le comparatisme interculturel est une pratique à extension variable pouvant aller d'un *corpus* francophone intercontinental⁹ à l'étude monographique sur un auteur considéré comme écrivant au carrefour d'influences culturelles multiples¹⁰. Ce dernier cas de figure est particulièrement étudié dans le cas des écrivains de la diaspora africaine en Europe : l'axe de lecture est alors l'identification d'une poétique permettant la coexistence d'éléments culturels hétérogènes au sein d'une même œuvre. On comprend aisément que le grand partage des études littéraires africaines entre le champ des « littératures francophones » et celui des « littératures du Commonwealth » ait pu favoriser la lecture interculturelle. Ce que Pierre Halen appelle le « système littéraire francophone »¹¹ repose sur un jeu de différenciation des auteurs et des œuvres par aires culturelles de référence. La mise en scène des traits culturels attachés à telle ou telle identité d'origine est un élément structurant du « système ».

Les études postcoloniales, très présentes en Angleterre, en Scandinavie et en Allemagne, pénètrent difficilement en France (et plus généralement dans les pays latins)¹². Il existe pourtant au moins une passerelle entre les approches interculturelles et les théories postcoloniales : l'usage qui est fait de Mikhaïl Bakhtine. Deux mots-clés de la critique bakhtinienne, que ne renieraient pas les partisans de la critique postcoloniale, orientent, en France, un grand nombre de thèses : le corps et le dialogisme.

On s'intéresse au corps et à sa dimension subversive par référence aux textes de Bakhtine sur le carnavalesque. L'accent mis sur l'articulation corps/voix, notamment dans le cas des écritures féminines, ouvre un champ de recherche important aux approches croisant l'anthropologie du corps et l'analyse textuelle¹³. De tels travaux ne sont pas fondamentalement étrangers à ceux de Gayatri Spivak sur les conditions d'une parole « subalterne », pourtant jusqu'ici très peu sollicités par les universitaires français.

La notion de dialogisme est largement utilisée dans les travaux sur la diaspora africaine, toujours dans le cadre de lectures interculturelles. Encore une fois il semble y avoir proximité implicite avec la notion d'hybridité proposée par Homi K. Bhabha (qui s'appuie d'ailleurs beaucoup sur une lecture de Bakhtine)¹⁴. L'idée d'une articulation de traits culturels flottants rompt avec l'identification de fonds culturels homogènes et l'inévitable hiérarchisation qu'elle engendre. Les travaux actuels sur le réalisme magique, la question du sacré ou de la spiritualité dans les littératures africaines s'intéressent aux dynamiques syncrétiques dont ces littératures témoignent.

D'une façon plus large un grand nombre de manifestations scientifiques ont été organisées en France au cours de la dernière décennie autour des questions du seuil, de la transposition ou

⁸ Papa Samba DIOP, *Archéologie littéraire du roman sénégalais II. Écriture romanesque et cultures régionales au Sénégal (Des origines à 1992). De la lettre à l'allusion*, Francfort : IKO-Verlag für Interkulturelle Kommunikation, 1996.

⁹ Christiane ALBERT (dir.), *Francophonie et identités culturelles*, Paris : Karthala, 1999.

¹⁰ Jacques CHEVRIER, *Williams Sassine écrivain de la marginalité*, Toronto : Editions du Gref, 1995.

¹¹ Pierre HALEN, « Note pour une typologie institutionnelle du système littéraire francophone », dans P. S. DIOP et H.-J. LÜSEBRINK (dir.), *Littératures et sociétés africaines. Regards comparatistes et perspectives interculturelles*, Tübingen : Gunter Narr Verlag, 2001, pp. 55-68.

¹² Le « Centre d'études et de recherches comparatistes » de l'université Paris 3 a organisé plusieurs rencontres avec les universitaires anglo-saxons autour de la question des applications en littérature des théories postcoloniales.

¹³ Flora VEIT-WILD, *Writing Madness. Borderlines of the body in african literature*, Harare, Oxford, Hollywood,ca, Johannesburg: Weaver, James Currey, African Academic, Jacana, 2006.

¹⁴ Homi K. Bhabha, *The location of culture*, Londres, Routledge, 1994.

de l'entre-deux¹⁵ qui témoignent d'une présence effective en France d'un certain nombre de problématiques développées outre-atlantique dans le cadre des études postcoloniales sur l'hybridation, la subversion mimétique ou les transgressions de frontières en tout genre. Davantage qu'un rejet des théories postcoloniales, c'est une défiance envers le positionnement idéologique identitaire des *Black studies* dans la mouvance de l'ouvrage de Martin Bernal, *Black Athena*¹⁶, qui propose une déconstruction du mythe de l'Europe blanche par une africanisation de la culture antique grecque dont il faudrait retrouver les sources en Egypte. On retrouve les thèses afrocentristes du sénégalais Cheikh Anta Diop dont le substrat idéologique essentialiste trouve difficilement écho auprès des universitaires français.

Des lectures sociopolitiques aux approches « géocritiques »

La vitalité de la littérature africaine a longtemps été liée aux enjeux politiques qui traversaient le continent. La composante politique de cette littérature est présente dès l'époque coloniale, pour des écrivains qui appartiennent à l'élite socioculturelle et qui ont un sens aigu de leurs responsabilités. Le souci de l'évolution des sociétés africaines est un des fils conducteurs majeurs de la production littéraire en Afrique, tous genres confondus. Rien d'étonnant à ce que la critique littéraire africaniste épouse ces préoccupations politiques et accompagne les textes dans leur ambition. La critique marxiste a été peu présente en France dans les années soixante, alors même qu'un important travail d'interprétation (et parfois de jugement) des nouveaux *corpus* était effectué dans les pays de l'Est (Arnold, Ohly...), et sur le continent africain (Adoveti, Towa...). Né dans la sphère francophone, le mouvement de la négritude, d'orientation culturaliste et raciale, ne laissait que peu de champ en France à une analyse des mécanismes d'oppression à l'œuvre au sein des sociétés africaines après les indépendances et à une lecture marxiste d'orientation sociocritique.

Les travaux de Bernard Mouralis, et particulièrement *Littérature et développement*¹⁷, proposent une lecture fine des conditions de la production littéraire en Afrique dans l'optique de la sociologie des champs littéraires proposée par Pierre Bourdieu. En plaçant sa réflexion sur la littérature africaine francophone au cœur d'un diagnostic plus large sur l'évolution historique des relations politiques, sociales et culturelles entre la France et l'Afrique, Mouralis donne une assise sociohistorique aux études africanistes françaises dont un des pôles actifs en France a été le Centre de Recherche Texte/Histoire de l'université de Cergy-Pontoise¹⁸.

C'est en Allemagne, dans le département d'études romanes de l'université de Bayreuth, autour de Janos Riesz que le travail sur les conditions de production des littératures africaines francophones, a été le plus actif¹⁹. De très nombreux travaux sur la production et sur la réception des littératures africaines font apparaître la permanence du lien intercontinental Europe/Afrique. Les travaux de Bernard Mouralis et de l'équipe de Bayreuth ont rendu

¹⁵ Par exemple le colloque « Seuils/Thresholds » de 1999 sur les littératures africaines anglophones organisé à l'Université du Mirail (Actes publiés par Christiane FIOUPOU en 2000 dans la revue *Anglophonia*, n°7) ; ou encore le colloque APELA de Montpellier en 2001 : « Littératures africaines : transpositions ? » (Actes publiés en 2002 par Gilles TEULIÉ dans « Les carnets du Cerpanac », n°2, PUM).

¹⁶ Martin BERNAL, *Black Athena : The afriasiatic Roots of Classical Civilization*, 2 vol., Piscataway: Rutgers University Press, 1987 et 1991.

¹⁷ Bernard MOURALIS, *Littérature et développement : essai sur le statut, la fonction et la représentation de la littérature négro-africaine d'expression française*, Paris, Silex, ACCT, 1984.

¹⁸ Maria-Benedita Basto, Jean-Pierre Dozon et Bernard Mouralis animent conjointement un séminaire autour de ces questions à l'EHESS.

¹⁹ On citera entre autres : Alain RICARD et Janos RIESZ (dir.), *Le champ littéraire togolais*, Bayreuth : African Studies, 1991 ; Pierre HALEN et Janos RIESZ (dir.), *Littératures du Congo-Zaïre*, Amsterdam, Atlanta, GA : Rodopi, 1995.

acceptable, dans le cadre universitaire, l'idée d'une continuité entre littérature coloniale et littérature africaine.

La prise en compte du substrat sociologique et institutionnel pour les littératures africaines est particulièrement fructueuse en raison même du caractère problématique de l'existence d'un ou de plusieurs champs littéraires africains²⁰. Elle permet notamment d'identifier des dynamiques régionales de production littéraire intermédiaires entre le cadrage continental et le découpage national²¹.

L'approche institutionnelle, qui privilégie les conditions de production et de réception d'une littérature, s'ancre dans la sociologie, mais rien n'empêche d'élargir cette démarche contextualisante et d'élargir le spectre des modalités d'interaction du texte et du contexte.

Une des perspectives critiques adoptée est l'intégration de l'analyse institutionnelle dans un champ plus large intégrant les données de la géographie humaine et de la géographie physique. La notion de « milieu » est peut-être la plus adaptée pour rendre compte de ce type de cadrage pour les études littéraires et permet d'envisager des opérations de recherche communes entre littéraires, anthropologues, sociologues et géographes. L'existence d'un « réseau d'étude des littératures du Sahel » (RELIS), coordonné par l'université de Ouagadougou et auquel participe, en France, l'université de Limoges, est un des acteurs de cette volonté d'identification d'entités littéraires transnationales. Les approches théoriques et critiques proposées par Bertrand Westphal à l'université de Limoges autour de la notion de géocritique, peuvent trouver, dans le contexte très mobile des espaces africains, un terrain d'étude privilégié. Par le biais de cette prise en compte du « milieu », comme lieu de conjonctions multiples d'un espace géographique et d'un espace littéraire, un pont peut être établi entre les littératures du Maghreb et celles du Sahel, par delà le clivage des représentations culturelles établies. Toute la difficulté de ce type d'approche géocritique est de ne pas aboutir à une injonction thématique (le désert, le nomadisme où la « sécheresse » comme passage obligé des littératures du Sahel), mais de proposer des lectures suffisamment souples pour ne pas rabattre l'espace littéraire sur l'espace géographique et montrer comment les dynamiques littéraires viennent de l'interaction « déterritorialisante » de chaque espace sur l'autre.

Un autre exemple de ce type de démarche concerne l'Afrique de l'Est où un travail collectif est envisagé sur « l'aire swahilie », qui permettrait de rapprocher géographes, sociolinguistes et littéraires autour de la notion d'espace linguistique et géographique intégré. Le cloisonnement actuel de l'aire swahilie en un clivage fort de l'institution littéraire entre la Tanzanie et le Kenya d'une part et par ailleurs avec les zones de la région des Grands Lacs n'est-il pas remis en question par la dynamique régionale forte, dont la langue est un des vecteurs, mais à laquelle participent également les imaginaires littéraires déployés ? Telle est le type de question que tentera d'aborder l'équipe pluridisciplinaire qui se met en place²².

Lectures « philologiques » et la question du plurilinguisme.

Précisément parce que la littérature en Afrique est aux prises avec les difficiles questions des identités culturelles et des instabilités sociopolitiques et géographiques, le travail de lecture critique des textes, pourtant un point fort des études littéraires en France, a parfois été négligé

²⁰ Sur cette question : Romuald FONKOUA et Pierre HALEN (dir.), *Les champs littéraires africains*, Paris : Karthala, 1998.

²¹ Pour une proposition de cadrage régional transnational à partir d'une analyse institutionnelle voir la thèse de Charles Djungu-Simba, « L'institution littéraire au Congo-Zaïre. Morphologie du champ littéraire congolais (1939-2004) », thèse de doctorat, université d'Anvers, 2004.

²² Projet coordonné par le comparatiste Alain Ricard (LLACAN/CNRS) et le géographe François Bart (ADES/CNRS).

par les spécialistes des littératures africaines. Pour cette raison même leur apport, à la fois dans le domaine des études littéraires, mais aussi dans le champ plus global de l'africanisme, est modéré ou pour le moins peu visible.

Le formidable plurilinguisme du continent africain et la dynamique d'évolution des langues est une particularité dont les études littéraires sont en train de prendre la mesure et qui les installe solidement dans le champ du comparatisme. Des comparatistes de formation comme Albert Gérard²³ en Belgique et Alain Ricard en France ont tout de suite compris la nécessité d'appréhender le phénomène littéraire en Afrique à partir de la question plurilingue. La faible prise de conscience de l'existence d'une littérature en langues africaines est une caractéristique frappante des études littéraires dans les anciennes métropoles coloniales. L'écrivain kényan Ngugi wa Thiong'o s'insurge dans *Decolonizing the mind* contre la valorisation des écrivains qui ont recours à l'anglais et y voit un prolongement de la domination coloniale. Inutile d'insister davantage sur le cas français, où dominent largement les travaux sur la partie francophone de la production littéraire africaine. Il faut aller en Allemagne²⁴, en Pologne²⁵ ou en Tchéquie²⁶ pour trouver des équipes travaillant durablement sur les littératures écrites en langues africaines. Signalons cependant l'existence depuis 2001 d'un séminaire du Llacan sur ces littératures. Les résultats d'une opération sur les premiers romans en langues africaines sont parus en 2006 dans la revue *Itinéraires et contacts de cultures*²⁷. La difficulté d'installer un tel séminaire en France, tient à l'insuffisante formation linguistique des littéraires qui s'intéressent à l'Afrique : on ne saurait trop encourager les doctorants qui s'engagent dans une thèse, fût-elle de littérature africaine francophone ou anglophone, de poursuivre parallèlement l'apprentissage d'une langue africaine (le *cursus* d'*Afrikanistik* en Allemagne, qui forme également des littéraires, comprend l'apprentissage de deux langues africaines !).

Plusieurs directions de recherche, qui intéressent directement le comparatisme, sont développées à partir d'une attention plus forte portée à l'usage des langues dans les littératures d'Afrique.

Le *corpus* littéraire africain est riche en phénomènes d'auto-traductions (Okot p'Bitek [acholi/anglais], Kitereza [kikerewe/swahili], Amadou Hampaté Ba [peul/français], Boudjedra [arabe/français]²⁸, etc.), voire d'écriture conjointe en deux langues (Rabearivelo [malgache/français]²⁹). Des tentatives expérimentales ont été faites, comme celle de David Maillu au Kenya qui, avec *Without Kiinua Mgongo* [1989], propose un roman mêlant à quantité égale, au sein même de chaque phrase, l'anglais et le swahili. Les écritures procédant à l'indigénisation des langues européennes ont été davantage étudiées, au sein des études littéraires francophones ou anglophones et donnent lieu à de très nombreux ouvrages ou

²³ Albert GÉRARD, *Littératures en langues africaines*, Paris : Mentha, 1992 ; Albert GÉRARD, *Afrique plurielle : études de littératures comparées*, Amsterdam, Atlanta, GA : Rodopi, 1996, Alain RICARD, *Littératures d'Afrique noire. Des langues aux livres*, Paris : CNRS éditions et Karthala, 1995.

²⁴ Parmi les nombreuses équipes signalons le considérable travail effectué par le « département d'anthropologie et d'études africaines » de l'université de Mayence.

²⁵ B.W. ANDRZEJEWSKI, S. PILASZEWICZ, W. TYLOCH (dir.), *Literature in African Languages*, Cambridge/Varsovie: University Press/Wiedza Powszechna, 1985.

²⁶ Vladimír KLÍMA, Petr ZIMA et Karel RUZICKA, *Black Africa. Literature and language*, Praha, 1979.

²⁷ Xavier GARNIER et Alain RICARD (dir.), *L'effet roman : arrivée du roman dans les langues d'Afrique*, Paris : L'Harmattan, 2006.

²⁸ Sur le cas particulier du contact arabe/français au Maghreb, beaucoup de thèses ont été soutenues, citons entre autres : Isabelle LARRIVEE, « La traduction en procès : Abdelkébir Khatibi et le palimpseste des langues », Paris 13, 1994 ; El-Ogbia BACHIR, « Le bilinguisme dans les œuvres de Rachid Boudjedra. Traduction, adaptation, réécriture », Paris 13, 1995.

²⁹ Une thèse récente de critique génétique porte sur les manuscrits bilingues du poète malgache : Claire RIFFARD, « Mouvements d'une écriture: la poésie "bilangue" de *Presque-songes* et *Traduit de la nuit*, de J.J. Rabearivelo », Paris 13/ Univ de Tananarive, 2006.

thèses³⁰. La prise en considération de la situation des langues impliquées dans le processus d'écriture est d'un intérêt particulier pour une meilleure compréhension des mécanismes de création littéraire, particulièrement en ce qui concerne l'invention stylistique. Le grand clivage est peut-être entre les langues qui sont passées par la standardisation et l'unification des règles de transcription et les autres. La notion de style et l'idée même de création littéraire dans son ensemble changent pour l'écrivain dès lors qu'il s'empare d'une langue non formatée pour l'écrit. C'est du moins ce dont témoigne Ngugi wa Thiong'o à propos de son passage au kikuyu comme langue de création littéraire : chaque mot à écrire sur le papier pose une série de problèmes à résoudre et le contraint à inventer des solutions. Un exemple significatif de ces problèmes nous est donné par l'écrivain tanzanien Aniceti Kitereza qui rédige d'abord un court manuscrit d'une cinquantaine de pages en kikerewe (une langue vernaculaire qui n'a pas fait l'objet d'un formatage préalable), puis s'autotraduit en swahili, une langue véhiculaire standardisée et aux règles de transcription établies : la traduction se transforme en adaptation et la version swahilie se développe sur 600 pages. Il apparaît clairement qu'un travail de comparaison des deux versions qui ne ferait pas l'impasse sur la situation propre à chacune des langues par rapport à l'écrit nous apporterait des informations intéressantes sur la nature du « combat » que tout écrivain mène avec la langue. Ce souci de rattacher l'étude des textes littéraires à des problématiques linguistiques est l'orientation du laboratoire de l'université de la Réunion, où une équipe très dynamique (Carpanin Marimoutou, Valérie Magdelaine, entre autres...) travaille sur le contexte créole dans l'Océan Indien³¹.

La question des « littératures populaires » en Afrique est également un point aveugle de la recherche française en raison de cette difficulté à prendre en compte les dynamiques linguistiques locales ou régionales. Il existe plusieurs foyers de diffusion de littératures populaires qui s'appuient sur des langues véhiculaires, y compris lorsque celles-ci sont les langues européennes. Les travaux de Stéphanie Newell sur la littérature populaire au Ghana sont exemplaires d'une démarche intégrant l'approche sociologique et la réhabilitation de corpus négligés par les chercheurs³². Des langues africaines de grande diffusion comme le swahili ou le haoussa donnent lieu à une littérature de diffusion locale extrêmement dynamique, qui ne passe pas nécessairement par le livre (la presse est un moyen d'expression littéraire majeur en Afrique) et dont les auteurs acquièrent des degrés de réputation qui feraient pâlir d'envie bon nombre d'écrivains contemporains occidentaux³³. Dans l'aire swahilie, la frontière entre littérature « savante » et littérature populaire existe pour le roman, mais la pression du roman populaire s'exerce de façon de plus en plus visible sur tous les auteurs et une approche comparatiste globale semble s'imposer de plus en plus³⁴. Les travaux sur la poésie écrite en Afrique sont également susceptibles de poser en termes nouveaux le rapport entre littérature savante et littérature populaire. Un peu partout sur le continent africain, la presse est un véhicule majeur de l'expression poétique dans toutes les langues de grande diffusion. Cette popularité toujours actuelle de la poésie en Afrique devrait suffire à éveiller la curiosité de chercheurs français travaillant dans un pays où la poésie écrite semble s'être refermée sur elle-même. Un considérable travail comparatiste pourrait être fait sur la

³⁰ Chanta ZABUS, *The African Palimpsest, Indigenization of Language in the West African Europhone Novel*, Amsterdam/Atlanta: Rodopi, 1991; Makhily GASSAMA, *La langue d'Ahmadou Kourouma ou le français sous le soleil d'Afrique*, Paris : Karthala, ACCT, 1995.

³¹ LCF/ UMR 8143 à l'université de la Réunion (« Langues, texte et communication dans les espaces créolophones et francophones »).

³² Stéphanie NEWELL, *Ghanaian Popular Fiction*, Oxford, 2000.

³³ Sur la littérature populaire haoussa, cf. Graham FURNISS, *Poetry, prose and popular culture in Hausa*, Edimbourg : International African Institute, 1996.

³⁴ Pour une présentation globale du roman swahili : Xavier GARNIER, *Le roman swahili*, Paris : Karthala, 2006.

circulation des formes notamment dans les zones de contact avec la tradition poétique arabe³⁵ (peul, haoussa, swahili...).

Signalons, pour terminer, l'existence en France depuis plus de vingt ans de l'APELA (« Association pour les Etudes Littéraires Africaines »), qui rassemble anglicistes, « lusophonistes », « francophonistes » et spécialistes des littératures orales autour des littératures africaines et dont le congrès annuel est toujours un moment de rencontre entre des champs disciplinaires encore trop cloisonnés par l'institution universitaire. C'est sans aucun doute dans le cadre des études comparatistes que les travaux sur les littératures d'Afrique pourraient en France trouver un nouveau souffle et une nouvelle orientation. Un tel constat ne remet pas en question la validité des études francophones dont les travaux, dès lors qu'ils proposent des rapprochements entre écrivains de diverses zones francophones, obéissent à une logique assez différente, dont un certain nombre de travaux importants ont établi la validité³⁶. Toujours est-il que la « captation » de l'Afrique par les études francophones (et anglophones de façon symétrique) est un obstacle à une réflexion plus large sur la dynamique littéraire en Afrique et coupe la recherche française d'un réseau européen plus sensible à la diversité linguistique de l'Afrique. Cette situation est d'autant plus paradoxale que la recherche en linguistique africaine en France est particulièrement développée depuis les années 70 (mais cette ouverture souffre d'un autre clivage, bien dommageable lui aussi, entre recherche en linguistique et recherche littéraire !). Plusieurs signes montrent que la situation évolue de façon similaire pour les études littéraires caribéennes, de plus en plus sensibles à la pluralité linguistique de l'archipel et qui s'inscrivent d'une façon de plus en plus claire dans le comparatisme³⁷.

³⁵ Une thèse est en cours à l'INALCO sur la poésie peule écrite (Mélanie Bourlet).

³⁶ Par exemple les réflexions de Michel Beniamino en France ou de Lise Gauvin au Canada.

³⁷ Deux habilitations récentes de Dominique Chancé et de Kathleen Gyssels à Paris 3 vont dans ce sens déjà ouvert par les travaux de Colette Maximin.